

et la subversion de l'identité

Judith Butler Trouble dans le genre (Gender Trouble)

Le féminisme et la subversion de l'identité

Préface d'Éric Fassin Traduit de l'anglais (États-Unis) par Cynthia Kraus



2019

Présentation

Dans cet ouvrage majeur publié en 1990 aux États-Unis, la philosophe Judith Butler invite à penser le trouble qui perturbe le genre pour définir une politique féministe sans le fondement d'une identité stable. Ce livre désormais classique est au principe de la théorie et de la politique *queer* : non pas solidifier la communauté d'une contre-culture, mais bousculer l'hétérosexualité obligatoire en la dénaturalisant. Il ne s'agit pas d'inversion, mais de subversion.

Judith Butler localise les failles qui témoignent, à la marge, du dérèglement plus général de ce régime de pouvoir. En même temps, elle questionne les injonctions normatives qui constituent les sujets sexuels. Jamais nous ne parvenons à nous conformer tout à fait aux normes : entre genre et sexualité, il y a toujours du jeu. Le pouvoir ne se contente pas de réprimer ; il ouvre en retour, dans ce jeu performatif, la possibilité d'inventer de nouvelles formations du sujet.

La philosophe relit Foucault, Freud, Lacan et Lévi-Strauss, mais aussi Beauvoir, Irigaray, Kristeva et Wittig, afin de penser, avec et contre eux, sexe, genre et sexualité – nos désirs et nos plaisirs. Pour jeter le trouble dans la pensée, Judith Butler donne à voir le trouble qui est déjà dans nos vies.

L'autrice

Judith Butler est professeure de rhétorique et de littérature comparée à l'Université de Californie à Berkeley. Elle est l'autrice de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Le Pouvoir des mots, Vie précaire, Défaire le genre, Ces corps qui comptent* (Amsterdam, 2004, 2005, 2006 et 2009), *Ce qui fait une vie* (Zones, 2010) et *Rassemblement* (Fayard, 2016).

Collection

Poches/SHS nº 237.

Copyright

Cet ouvrage a été précédemment publié en 2005 aux Éditions La Decouverte.

Titre original: Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity, Routledge, New York, 1990.

- © Routledge, 1990, 1999.
- © Éditions La Decouverte, Paris, 2005, 2006, pour la traduction française.
 - 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris.

Création graphique de la couverture : Valérie Gautier

En couverture : Judith Butler, Berlin, 15 septembre 2011 © Urban Zintel/laif/REA.

ISBN papier: 978-2-7071-5018-9

ISBN numérique : 978-2-3480-5976-6

Composition numérique : Facompo (Lisieux), novembre 2019

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénale.

S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner à notre lettre d'information sur notre site www.editionsladecouverte.fr.

Nous suivre sur



Table

Préface à l'édition française (2005) - Trouble-genre

Genre et sexualité
L'emprise des normes

Note sur la traduction

Introduction (1999)

Introduction (1990)

1 - Sujets de sexe/genre/désir

Les « femmes » en tant que sujet du féminisme

L'ordre obligatoire du sexe/genre/désir

Le genre : les « ruines circulaires ² du débat actuel

Théoriser le binaire, l'unitaire et au-delà

Identité, sexe et métaphysique de la substance

Langage, pouvoir et stratégies de déstabilisation

2 - Prohibition, psychanalyse et production de la matrice

hétérosexuelle

L'échange critique du structuralisme

Lacan, Riviere et les stratégies de mascarade

Freud et la mélancolie du genre

Complexité du genre et limites de l'identification

Repenser la prohibition en tant que pouvoir

3 - Actes corporels subversifs

Julia Kristeva et sa politique du corps

Foucault, Herculine et la politique de la discontinuité sexuelle

<u>Post-scriptum non scientifique</u>

Monique Wittig: désintégration corporelle et sexe fictif

Inscriptions corporelles, subversions performatives

De l'intériorité au genre performatif

Conclusion - De la politique à la parodie

Index

Préface à l'édition française (2005)

Trouble-genre

Par Éric Fassin*

Gender Trouble nous parvient en différé. En 1990, une jeune philosophe encore inconnue publie l'ouvrage aux États-Unis. C'est aussitôt un événement dans le champ des études féministes, en même temps que des recherches gaies et lesbiennes : Judith Butler y joue les trouble-fête. Le trouble ne s'arrête pourtant ni à cet espace ni à ce moment. Depuis lors, dans le monde anglophone, le livre et l'auteur sont au cœur des débats, à l'articulation de multiples disciplines universitaires, et au point de rencontre avec la réflexion et l'action politiques. Du reste, les nombreuses traductions l'attestent (seize avant celle-ci...), l'écho est international. Pourtant, Judith Butler ne commence à être connue en France que depuis peu, avec des traductions qui se bousculent¹, et c'est aujourd'hui seulement que paraît en version française un livre qu'on peut considérer comme la matrice de sa pensée.

Pourquoi cette « différance » française – pour emprunter le mot de Jacques Derrida, comme le fait Judith Butler dans sa déconstruction de l'ontologie sexuelle ? Sans doute l'ouvrage est-il difficile : la discussion est dense, l'expression touffue. Pourtant, dans d'autres pays, pareille exigence n'a pas découragé les lecteurs. Or – et c'est tout le paradoxe – la philosophe, au sortir d'une thèse sur l'hégélianisme dans la pensée française du xx^e siècle, en est tout imprégnée : les auteurs qu'elle cite et discute le plus sont Michel Foucault et Jacques Lacan, en regard de Luce Irigaray, Julia Kristeva et Monique Wittig. Mais notre vie intellectuelle n'en a-t-elle pas

oublié certains – ou plutôt certaines ? Le malentendu franco-américain s'expliquerait alors par une double « différance », le retard français dans la réception de *Gender Trouble* redoublant le décalage dans la réception américaine de la pensée française.

Mais la difficulté vient surtout du fait que ces références françaises constituent une « drôle de construction américaine » — pour reprendre l'expression de Judith Butler dans son introduction de 1999. Si elle s'appuie sur la « French Theory » poststructuraliste pour déconstruire les présupposés identitaires du « French Feminism », l'un et l'autre courants nous sont véritablement étrangers. C'est bien pourquoi, Cynthia Kraus s'en explique en note, les deux expressions gardent leur forme américaine dans la traduction française². De même un récent essai sur ces étranges échanges transatlantiques propose-t-il un titre en version originale³. L'importation de textes français ne prend son sens que dans un contexte, qui correspond à un moment de la vie universitaire américaine. On peut dès lors se demander : pourquoi importer en retour la pensée américaine — en l'occurrence, pourquoi traduire Judith Butler ?

S'il ne s'agit pas de revenir en arrière, au gré d'une mode « rétro », il n'est pas davantage question de se laisser prendre aux charmes « postmodernes » de l'importation américaine. Du reste, ce n'est certainement pas chez Judith Butler, critique engagée de l'Amérique de George W. Bush, qu'on trouvera la justification d'une domination culturelle américaine, dont le snobisme intellectuel français se ferait le complice. N'allons donc pas dénoncer, pour s'en épargner la lecture, quelque « ruse de la raison impérialiste »... En réalité, si l'on commence à s'intéresser à Judith Butler en France aujourd'hui, c'est qu'elle apporte un éclairage sur notre actualité sexuelle. Il ne s'agit pas seulement de relever son effort explicite pour intégrer celle-ci dans sa réflexion, qu'elle aborde le mariage homosexuel dans une perspective transatlantique⁴, ou qu'elle formule une éthique de la sexualité en croisant les contextes à l'intention d'un public français⁵.

Plus profondément, et de manière décisive, les questions que pose la philosophe sont celles qui se posent à nous. Comment penser ensemble genre et sexualité, à l'heure où ces enjeux se mêlent dans le débat public en France ? Comment penser historiquement, et donc aussi politiquement, le statut de ce que l'on appelle chez nous « ordre symbolique », autrement dit, l'ordre sexuel – et plus généralement les normes ? Sur ces deux questions, le « trouble » que manifeste et que provoque l'ouvrage depuis sa publication en anglais, c'est aussi désormais celui de notre actualité « troublée » : il y a bien, ici aussi, *du trouble dans le genre*. Et puisque nous découvrons *Gender Trouble* non seulement en différé, mais aussi à rebours – après les traductions de textes postérieurs –, au moins pourrons-nous éviter une part des malentendus qui l'ont accompagné, en le lisant à la lumière des écrits successifs de Judith Butler, qui sont autant de réécritures, retouches et relances de ce livre premier.

Genre et sexualité

Le sous-titre original l'indique clairement : il s'agit de penser ensemble le « féminisme » et la « subversion de l'identité ». Autrement dit, comment définir une politique féministe qui ne soit pas fondée sur l'identité féminine ? C'est l'occasion d'écarter d'emblée deux lectures qui manqueraient le sens même de l'œuvre. La première consisterait à nier le caractère politique de ce travail philosophique : en pratique, les sophistications théoriques de la déconstruction ne seraient-elles pas incompatibles avec la mobilisation militante ? Certains n'ont pas manqué d'ironiser sur un radicalisme de la chaire, accusé d'un élitisme éloigné des réalités sociales. Or Judith Butler se donne « pour tâche politique [...] de montrer que la théorie n'est jamais simplement theoria, au sens de contemplation désengagée, qu'elle est pleinement politique⁶ ».

La seconde reviendrait à occulter le féminisme de cette entreprise, comme si la remise en cause des identités que résume le mot *queer* devait nécessairement reléguer dans quelque préhistoire politique le mouvement des femmes – comme si la question gaie et lesbienne devait dépasser la question féministe. Or, pour sa part, Judith Butler ne se veut pas « postféministe », et sa critique du féminisme – elle y insiste encore dix ans plus tard dans sa seconde introduction – est une critique de l'intérieur :

« Je ne dirais pas que je suis d'abord une féministe et ensuite une théoricienne *queer*. Je ne donnerais la priorité à aucune identification⁷. » Du reste, l'identité lesbienne (jusque dans les effets du *coming out*) est soumise dans sa réflexion à la même question que l'identité féminine — et de généraliser l'interrogation de l'Anglaise Denise Riley devant pareille assignation :

« Suis-je ce nom⁸? »

Aussi Judith Butler persiste-t-elle à parler de genre⁹ : ce concept qui est au cœur du projet intellectuel féministe en langue anglaise reste dans son travail, pour reprendre l'expression de Joan W. Scott dont elle est également proche, une « catégorie utile ». Pour cette historienne, le genre est moins la construction sociale de la différence des sexes qu'« une façon première de signifier des rapports de pouvoir¹⁰ ». Il ne s'agit plus, comme le faisait l'anthropologie américaine des années 1970, de penser l'opposition entre sexe et genre sur le modèle de l'opposition entre nature et culture, ce qui revient à fonder la construction sociale sur une identité biologique. Au tournant des années 1990, ce partage fait l'objet d'une remise en cause : le sexe ne résulte pas moins que le genre d'une construction. Thomas Laqueur le montre au même moment dans sa *Fabrique du sexe*, l'anatomie n'est pas seulement un destin, c'est aussi une histoire¹¹.

Trouble dans le genre propose le versant théorique de cette déconstruction historique du sexe : c'est la relecture critique, dans le deuxième chapitre, de l'essai classique de Gayle Rubin sur le « marché aux femmes¹² ». Pour Judith Butler, l'anthropologue suppose avec son système de sexe/genre « la réalité ontologique préalable et distincte du "sexe", qui est façonné au nom de la Loi, c'est-à-dire qui se voit ensuite transformer en "genre" ». En fait, il n'y a pas de réalité antérieure à la Loi : la philosophe nous invite à abandonner la représentation du pouvoir comme répression

pour la perspective foucaldienne sur le pouvoir comme production. Mais dire que le sexe est « toujours déjà » construit, qu'il n'est jamais donné indépendamment de sa construction, reviendrait-il à nier la réalité du corps ? On entend déjà les objections bruyantes de tous ceux qu'inquiète en France l'influence déréalisante du *linguistic turn* : tout ne serait donc que langage ?

Non sans quelque ironie, Judith Butler répond précisément, dans son livre suivant, à cette question qu'on lui renvoie avec une insistance exaspérée dans son propre pays : « Qu'en est-il de la matérialité du corps¹³? » Le constructionnisme qu'elle revendique n'est pas une ontologie négative, déniant la réalité matérielle du corps – autrement dit, la nature. Ce n'est pas une proposition métaphysique, mais plutôt un postulat méthodologique. La philosophe choisit de s'intéresser au corps non comme réalité préalable, mais comme effet bien réel des régulations sociales et des assignations normatives. Dans cette perspective, le sexe n'est donc pas moins que le genre produit par les relations de pouvoir, mais il n'a pas moins de réalité non plus.

Cette dénaturalisation s'accompagne d'un déplacement du genre, qui prend sens désormais, non plus par contraste avec le sexe, mais dans son articulation avec la sexualité. Aux États-Unis, le féminisme libéral des années 1960 se donnait pour objectif premier d'arracher les femmes à la sphère privée, pour leur donner accès à l'espace public. Aussi la sexualité n'avait-elle pas sa place dans le programme politique d'une Betty Friedan : les séductions du plaisir ne pouvaient que distraire les femmes de leurs légitimes ambitions professionnelles. En revanche, le radicalisme des années 1970 allait placer la sexualité au cœur du projet féministe : c'est alors tout à la fois le moteur de la libération et l'instrument de la domination. Loin que l'orgasme demeure l'opium des femmes, on découvre la signification politique de l'anatomie.

Au début des années 1980, avec la critique de la révolution sexuelle, les deux faces de la politique sexuelle ne se superposent plus : tandis que les unes n'en retiennent que la violence, les autres ne veulent y voir que la jouissance – aux premières le danger, aux secondes le plaisir 14. Les sex wars

qui déchirent alors les militantes renvoient à deux courants antagonistes — un féminisme de la domination, qui s'attache en priorité aux violences envers les femmes (du viol à la prostitution, sans oublier la pornographie), s'opposant avec force à un féminisme « prosexe », qui s'intéresse uniquement à l'expérimentation sexuelle féminine (du sadomasochisme lesbien aux jeux de rôles *butch* et *fem*, en passant par la pornographie).

Avec la juriste Catharine MacKinnon, le féminisme de la domination est amené à confondre genre et sexualité, puisque la violence sexuelle n'est pour elle que l'instrument d'une police des sexes : la sexualité est un rappel à l'ordre du genre, et l'oppression des femmes est une oppression dans et par la sexualité, ou plutôt l'hétérosexualité. En revanche, et en réaction, le féminisme « prosexe » va s'employer à les séparer, à l'instar de Gayle Rubin, qui définit cette fois, moins de dix ans après son premier essai, le genre par opposition à la sexualité, et non plus au sexe. Or l'expérience lesbienne rappelle que la sexualité est aussi au principe d'une libération des assignations de genre. L'autonomisation de la sexualité par rapport au genre est ainsi la réponse du féminisme « prosexe » au féminisme de la domination.

Mais c'est précisément ce Yalta du féminisme que remet en cause l'œuvre de Judith Butler : récusant cette alternative, l'opposition des féminismes et le partage des sexualités, il s'agit pour elle de penser *la* sexualité dans son ensemble – même si c'est moins à partir de son « centre » que de ses « marges », pour mieux remettre en cause la présomption d'hétérosexualité qui, selon elle, continue alors de régir le féminisme. C'est pourquoi aussi l'articulation entre genre et sexualité est posée différemment dans son travail. D'un côté, Judith Butler reprend à son compte la critique de Biddy Martin, s'inquiétant d'utopies *queer* qui concevraient des « sexualités sans genres » – affranchies du genre et, du même coup, du féminisme de Sexualité, pour réduire la seconde au premier, à la manière de Catharine MacKinnon.

Judith Butler se place en fait, depuis *Trouble dans le genre*, à l'articulation problématique, toujours précaire et jamais assurée, entre genre et sexualité : c'est le jeu du raccordement imparfait entre ces deux plaques

tectoniques de la norme qui agite sa réflexion. Sa formulation se résume en effet à un balancement entre deux pôles — balancement sur lequel revient longuement la seconde introduction, pour éviter tout malentendu. La sexualité est liée au genre, car les normes de genre traversent la sexualité. Pour autant, elle n'est pas simplement la confirmation du genre : loin de l'affermir, elle peut l'ébranler en retour. Il n'est donc question, dans cette œuvre, ni de fusion ni de dérive : c'est lorsque s'entrechoquent genre et sexualité que naît le trouble du genre. Bref, une fois encore, il n'est pas question pour la philosophe de choisir entre féminisme et théorie *queer*.

L'emprise des normes

Le malentendu le plus radical tient sans doute à l'exemple abordé à la fin de *Trouble dans le genre*: le *drag*, ou travesti. Pour certains lecteurs, la performance inversée du genre semblait annoncer une libération des conventions sexuées. Au fond, la politique *queer* se résoudrait en une esthétique: chacun pourrait s'inventer soi-même, au gré de jeux de rôles. Autrement dit, comme l'explique Judith Butler avec humour, « on s'éveillerait le matin, on puiserait dans son placard, ou dans quelque espace plus ouvert, le genre de son choix, on l'enfilerait pour la journée, et le soir, on le remettrait en place ». Bien entendu, pareille liberté supposerait un sujet donné d'avance – cela même que récuse l'analyse de la philosophe, dans son approche de la construction du sujet par les normes sexuelles. « Le genre n'est pas un artifice qu'on endosse ou qu'on dépouille à son gré, et donc, ce n'est pas l'effet d'un choix¹⁸. »

Le contresens vient de la confusion entre la performance et la performativité. Le genre ne se réduit pas à une performance théâtrale – comme le spectacle des travestis pourrait le laisser penser. N'allons pas imaginer qu'il suffirait à celle-ci de mettre une cravate, et à celui-là une jupe, pour subvertir la puissance normative du genre. Le travesti peut servir aujourd'hui à épicer le charme discret de la bourgeoisie, et la télévision commerciale s'égaiera gentiment de l'artisan ou du professeur qui jouent les

divas la nuit, tout comme le cadre ou le pharmacien goûteront sans troubler quiconque le piquant de l'échangisme ou du sado-masochisme. On le sait, d'ordinaire, les inversions carnavalesques n'ont pas vocation à bousculer l'ordre du monde, et les « transgressions » sexuelles sont souvent aujourd'hui les exceptions qui ne font que confirmer la règle de l'ordre symbolique.

Judith Butler le disait déjà en 1990 : « En soi, la parodie n'est pas subversive. » Elle peut apporter le trouble, ou au contraire signifier une domestication : c'est affaire de contexte, et le sens n'est pas donné dans sa forme. Et de revenir plus tard sur ce point : « Même si de nombreux lecteurs ont compris que *Trouble dans le genre* proposait un plaidoyer pour la prolifération de performances en travesti, en vue de subvertir les normes dominantes de genre, je voudrais souligner qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre travesti et subversion, et que le travesti peut fort bien être au service à la fois de la dénaturalisation et de la réidéalisation de normes de genre hyperboliquement hétérosexuelles. Au mieux, le travesti semble être le lieu d'une certaine ambivalence, qui reflète une situation plus générale — lorsque nous sommes partie prenante dans les régimes de pouvoir qui nous constituent et donc partie prenante précisément dans ces régimes de pouvoir auxquels nous nous opposons 19. »

En réalité, pour Judith Butler, loin d'être invention de soi, la performativité est d'abord interpellation sociale – tout comme, pour reprendre la formulation d'Althusser, le policier nous interpelle²⁰. Elle n'est donc pas un acte isolé : elle est répétition, réitération, citation. La performativité est assignation normative, comme on le voit avec l'insulte et l'injure²¹. C'est ainsi que nous sommes constitués en tant que sujets : le genre n'est pas notre essence, qui se révélerait dans nos pratiques ; ce sont les pratiques du corps dont la répétition institue le genre. L'identité sexuelle ne préexiste pas à nos actions : derrière l'action, ou avant elle, il ne faut pas supposer quelque acteur. Car ces actions sont elles-mêmes agies : le genre

est l'effet des normes de genre. Nous sommes donc beaucoup plus près de l'habitus, selon Pierre Bourdieu, que de la liberté du sujet souverain : le corps existe, mais il est le produit d'une histoire sociale incorporée.

Faut-il donc renverser l'illusion libertaire, pour penser un déterminisme culturel radical ? Et le constructionnisme n'est-il pas incompatible avec l'idée même d'agency – cette capacité d'agir qui évite de penser le sujet comme le simple jouet de forces sociales ? À l'évidence, ce n'est pas dans cette direction que Judith Butler entend s'engager : la construction n'est pas une pure détermination. Ne l'oublions pas, il s'agit pour elle de « défaire le genre » (pour reprendre le titre d'un recueil récent), et non de s'en accommoder : « Si le genre est bien une sorte de faire, une activité incessante qu'on accomplit en partie à son insu et non de son plein gré, pour autant, cela ne fonctionne pas de manière automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une pratique d'improvisation, dans une scène de contrainte²². » L'emprise des normes n'exclut pas de penser une prise sur les normes : ainsi, Charlotte Nordmann et Jérôme Vidal le rappellent, « nous pouvons faire dévier la trajectoire injurieuse des mots²³ ».

Comment comprendre cette ambiguïté ? C'est le paradoxe du pouvoir, que Judith Butler reprend et développe à partir de Michel Foucault : nous sommes assujettis, c'est-à-dire aussi constitués en tant que sujets par le pouvoir. C'est une chose de savoir que nous subissons la domination. C'en est une autre de découvrir que notre existence en tant que sujets découle de cette même domination. Nous nous opposons au pouvoir ; mais dans un même temps nous en dépendons²⁴. Bref, penser les normes qui nous définissent amène à reformuler la question de la domination, pour la poser en termes de pouvoir. Le pouvoir ne réprime pas seulement ; il fait exister. Il produit autant qu'il interdit. L'assignation que nous endossons et reprenons à notre compte est la condition paradoxale de notre capacité, voire de notre puissance d'agir. Et c'est ici que Judith Butler s'éloigne de Pierre Bourdieu²⁵.

Au point de départ de *La Domination masculine*²⁶, le sociologue pose la question de l'ordre symbolique et des règles qui nous gouvernent, jusques et

y compris dans les embouteillages de la place de la Concorde : qu'est-ce qui fait que la société respecte l'ordre des choses – à peu de chose près ? La réponse à ce « paradoxe de la doxa », c'est la violence symbolique – autrement dit, l'intériorisation de la domination. La domination est d'autant plus efficace qu'elle a moins besoin de se dire : l'implicite marche mieux que l'explicite. L'exemple paradigmatique, c'est alors pour Pierre Bourdieu (très proche de Catharine MacKinnon dans son analyse) l'ordre des sexes (ou, indifféremment pour lui aussi, des sexualités). Les normes sociales dans leur ensemble fonctionnent sur le modèle des normes sexuelles. Et l'habitus sexuel est l'illustration par excellence de l'habitus, qui n'a pas besoin d'être conscient pour fonctionner – voire qui fonctionne d'autant mieux dans l'inconscience.

Le point de départ de Judith Butler est différent. Michel Foucault la rapproche davantage de Gayle Rubin, pour définir un féminisme de la subversion, et non de la dénonciation. Et l'on revient ici au privilège accordé dans sa réflexion au drag, c'est-à-dire au travesti, qui détourne et retourne l'assignation normative. Il ne s'agit nullement pour la philosophe de glorifier quelque contre-culture, mais de prendre appui sur les exceptions pour penser la règle - non comme inversion, mais comme modèle d'invention de nouvelles formations du sujet, et en même temps comme vérité générale de la norme. Avec Freud, elle suggère en effet dans ce livre que « c'est l'exception, l'étrange qui nous donne la clé pour comprendre comment est constitué le monde ordinaire, que nous prenons comme allant de soi, des significations sexuelles ». Il ne s'agit donc pas d'opposer les drag queens aux incarnations de la banalité sexuelle – ni plus généralement d'échapper à la normalisation par la transgression ostentatoire. S'il importe de dénoncer la souffrance humaine bien réelle de ceux dont l'empire de la norme renvoie la vie et les désirs dans l'irréalité et l'inhumanité, en même temps, pour Judith Butler, le travesti est notre vérité à tous : il (ou elle ?) « révèle la structure imitative du genre lui-même ». Car le travesti n'imite pas un original : sa mimique rappelle le fait que nous ne faisons tous que nous travestir. Hommes ou femmes, hétérosexuels ou pas, que nous soyons

plus ou moins conformes aux normes de genre et de sexualité, nous devons jouer notre rôle, tant bien que mal, et c'est le jeu du travesti qui nous le fait comprendre. Le *drag* manifeste ce que nous voudrions oublier, et que nous tentons d'occulter. C'est bien pourquoi la pensée *queer* ne saurait se limiter à ces emblèmes spectaculaires et théâtraux : au fond, l'homme qui surjoue (quelque peu) sa masculinité, ou bien la femme qui en rajoute (à peine) dans la féminité ne révèlent-ils pas, tout autant que la folle la plus extravagante, ou la *butch* la plus affirmée, le jeu du genre, et le jeu dans le genre ?

Mais il y a plus. On connaît la formule de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient. » Pour Monique Wittig, la lesbienne n'est pas une femme, puisqu'elle ne se conforme pas aux exigences de la matrice hétérosexuelle qui définit la féminité. Mais pour Judith Butler, que l'on naisse femme ou pas (et qu'on soit lesbienne ou pas), on ne le devient jamais tout à fait (pas même les travestis!). Les choses ne sont d'ailleurs pas plus simples du côté masculin. Parce qu'il s'agit d'imiter sans qu'existe d'original, dans un monde de copies, on ne saurait imiter sans défaut. L'hétéronormativité ne fonctionne jamais parfaitement. « L'hétérosexualité offre des positions sexuelles normatives qu'il est intrinsèquement impossible d'incarner, et l'échec persistant pour s'identifier pleinement et sans incohérence à ces positions révèle l'hétérosexualité même non seulement comme une loi obligatoire, mais aussi comme une comédie inévitable. » Nouveau mythe de Sisyphe, malgré tous les efforts du monde, nul ne saurait satisfaire entièrement à la norme.

Autrement dit, si le travail pour se conformer à la norme, avec ses renoncements et ses deuils, engendre selon Judith Butler une véritable mélancolie, jouer le jeu, avec ses apprêts et ses masques, représente une authentique comédie. C'est vrai pour tous. Du moins ceux qui se savent, « par nature » pourrait-on dire, non conformes à la norme – pour raisons de genre ou de sexualité, ou les deux à la fois – n'en sont-ils pas dupes. En revanche, ceux qui se croient « normaux » risquent d'être aveugles à leur condition tout à la fois mélancolique et parodique : ils ne se rendent même pas compte qu'ils doivent chaque matin aller chercher dans leur placard (de

petite ou grande taille, peu importe) le même costume. Voilà qui pourrait bien constituer *aujourd'hui*, à en croire le philosophe Michel Feher, l'hétérosexualité en un « douloureux problème²⁷ ».

Reste en effet à s'interroger sur le statut historique de cette théorie des normes sexuelles, qui pourrait d'ailleurs nous aider à penser d'autres normes – à commencer par les normes raciales. D'un côté, le travail de Judith Butler se veut ancré dans une actualité : la philosophe pense non seulement à partir de textes, mais aussi de mouvements sociaux. C'est ainsi qu'elle porte son attention sur les points de tension politique, comme par exemple aujourd'hui entre la mobilisation « intersexe », qui refuse l'assignation chirurgicale à un sexe sans ambiguïté lors de naissances génitalement équivoques, et les revendications des « transsexuels », qui réclament parfois au contraire le droit à l'intervention chirurgicale pour accompagner un changement d'identité²⁸. C'est sur ces points inconfortables et presque douloureux de l'engagement intellectuel et politique que s'exerce son acuité.

D'un autre côté, la philosophe semble proposer une théorie générale du genre, indépendamment des contextes historiques où il se déploie. Or le « trouble » est-il véritablement constitutif du genre, toujours et partout ? Ne peut-on pas plutôt imaginer que la politisation des questions sexuelles parcourant des pays qui se veulent « démocratiques » implique une emprise différente (et peut-être moindre) des normes — davantage explicitées dans les débats publics, et donc moins transparentes ? Bref, si nous pouvons entendre désormais le discours de Judith Butler, c'est peut-être qu'elle dit ce qui est en train de se passer dans nos sociétés.

Avec *Trouble dans le genre*, la philosophe ne vient-elle pas jouer d'autant plus efficacement les « trouble-genre » qu'avec la remise en cause des normes inégalitaires, en matière de genre mais aussi de sexualité, il y a bien dans nos sociétés, aujourd'hui plus qu'hier, sans doute un surcroît de liberté, mais en même temps, pour le dire de manière moins engageante, « du trouble dans le genre » ? Bref, si la pensée de Judith Butler introduit un grain de sable dans la mécanique du genre, le bruit qu'il provoque n'est-il pas d'autant plus fort et grinçant que peut-être la machine est déjà en train de

s'enrayer ? À la faveur d'une actualité sexuelle internationale, le genre n'a-t-il pas déjà commencé de nous apparaître moins « naturel », et la philosophe ne nous invite-t-elle pas à voir et à comprendre ce que nous savions sans le savoir, et sans vouloir le savoir ?

- * Sociologue, École normale supérieure.
- 1. Marché au sexe (entretien de Judith Butler avec Gayle Rubin, et un article de chacune), Epel, Paris, 2001. La Vie psychique du pouvoir, Léo Scheer, Paris, 2002. Antigone, la parenté entre vie et mort, Epel, Paris, 2002. « Violence, deuil et politique », Nouvelles Questions féministes, 22 (1), 2003. Le Pouvoir des mots. Politique du performatif, Amsterdam, Paris, 2004. « Qu'est-ce que la critique ? Essai sur la vertu selon Foucault », in M.-C. Granjon (éd.), Penser avec Michel Foucault, Karthala, Paris, 2005. Vie précaire : les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001, Amsterdam, Paris, 2005. Humain, inhumain : le travail critique des normes (entretiens), Amsterdam, Paris, 2005. Défaire le genre, Amsterdam, Paris, 2006.
- 2. Judith Butler le souligne pour la « French Theory », comme Christine Delphy qui analyse « L'invention du "French Feminism" », article de 1996 repris dans son recueil *L'Ennemi principal 2 : penser le genre*, Syllepse, Paris, 2001. En miroir, Cynthia Kraus le souligne pour ce qu'on appelle en France le « féminisme américain » : « "Anglo-american Feminism" *made in France :* crise et critique de la représentation », *Cahiers du genre*, 38, 2005, p. 163-189.
- <u>3</u>. François Cusset, French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis, La Découverte, Paris, 2003.
- 4. « Is Kinship Always Already Heterosexual? » differences, 13, 1, printemps 2002; repris dans le recueil *Undoing Gender*, Routledge, New

York et Londres, 2004.

- <u>5</u>. « Une éthique de la sexualité : harcèlement, pornographie, prostitution », entretien avec Éric Fassin et Michel Feher, *Vacarme*, 22, hiver 2003.
- 6. « Imitation and Gender Insubordination », d'abord publié dans *Inside/Out. Lesbian Theories, Gay Theories*, dir. Diana Fuss, Routledge, New York et Londres, 1991, citation p. 14-15 (repris dans *The Judith Butler Reader*, dir. Sara Salih (avec Judith Butler), Blackwell, Oxford et Malden, Mass., 2004, p. 121). En français, « Imitation et insubordination du genre », *in Marché au sexe*, *op. cit.*, p. 145.
- 7. Voir « Considérer le problème plus que l'identité », son entretien avec Irène JAMI, publié dans *Mouvements*, 29, septembre-octobre 2003, citation p. 127.
 - 8. Denise RILEY, Am I That Name? Feminism and the Category of « Women » in History, MacMillan, New York, 1988.
- 9. Pour éclairer l'histoire américaine de cette notion, je me permets de renvoyer à ma contribution (« Le genre aux États-Unis »), in Christine BARD, Christian BAUDELOT, Janine MOSSUZ-LAVAU (éds), Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir, La Martinière, Paris, 2004, p. 23-43.
- 10. Joan W. Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », article publié en 1986 dans l'*American Historical Review*, repris dans son volume *Gender and the Politics of History*, Columbia University Press, New York, 1988. En français : « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du G*RIF, « Le genre de l'histoire », 37-38, printemps 1988, p. 125-153.
- 11. Thomas LAQUEUR, La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident, Gallimard, Paris, 1992 (édition originale : Making Sex. Body and Gender From the Greeks to Freud, Harvard University Press, Cambridge, 1990).
- 12. Gayle RUBIN, « The Traffic in Women. Notes on the Political Economy of Sex », in Rayna REITER (éd.), Toward an Anthropology of

- Women, Monthly Review Press, New York, 1975, p. 157-210. En français : « L'économie politique du sexe : Transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », trad. Nicole-Claude Mathieu, *Cahiers du C*edref, Paris-VII, nº 7, 1998 (1999).
- 13. Bodies That Matter. On the Discursive Limits of Sex, Routledge, New York et Londres, 1993, cit. p. IX.
- <u>14</u>. Pour une présentation de ces enjeux, voir mon article : « Genre et sexualité. Politique de la critique historique », *Penser avec Foucault. Théorie critique et pratiques politiques, in* Marie-Christine Granjon (éd.), Karthala, 2005, p. 225-250.
- 15. Catharine A. MACKINNON, « The Problem of Marxism and Feminism », *Toward a Feminist Theory of the State*, Harvard U.P., Cambridge et Londres, 1989 (d'abord publié dans *Signs*, été 1983).
- 16. Gayle Rubin, « Thinking Sex : Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality », *Pleasure and Danger : Exploring Female Sexuality, in* Carole S. Vance (éd.), Pandora Press, New York, 1992 (1^{re} édition : 1984), p. 267-319. En français, « Penser le sexe », *in Marché au sexe, op. cit.*, p. 163-209. Sur ce moment, voir Michel Feher, « Érotisme et féminisme aux États-Unis : les exercices de la liberté », *Esprit*, novembre 1993, p. 113-131.
- 17. Biddy Martin, « Sexualities Without Genders and Other Queer Utopias », *Diacritics*, 24, 2-3, été-automne 1994, p. 104-121. C'est ce qui distingue Judith Butler de Gayle Rubin, mais aussi potentiellement d'Eve Kosofsky Sedgwick, qui oppose le jeu de la sexualité à l'astreinte du genre dans son ouvrage *Epistemology of the Closet*, University of California Press, Berkeley, 1990 (contemporain de *Gender Trouble*, et proche sur bien des points), et surtout aujourd'hui de Janet Halley, qui oppose la perspective *queer*, fondée sur la sexualité, à la perspective féministe, fondée sur le genre : « Sexuality Harassment », *Left Legalism/Left Critique*, Janet Halley et Wendy Brown (dir.), Duke University Press, Durham, 2002.
 - 18. Bodies That Matter, op. cit., p. X.

- 19. Bodies That Matter, op. cit., «Gender is Burning», p. 125.
- 20. Le Pouvoir des mots. Politique du performatif, op. cit.
- 21. Voir Didier Éribon, Réflexions sur la question gay, Fayard, Paris, 1999.
 - 22. Undoing Gender, op. cit., p. 1.
 - 23. «Une provocation», préface à Le Pouvoir des mots, op. cit., p. 10.
 - 24. Voir La Vie psychique du pouvoir, op. cit.
- 25. Sur un autre point, voir sa lecture critique : « Performativity's Social Magic », contribution de Judith Butler à *Bourdieu. A Critical Reader, in* Richard Schusterman (éd.), Blackwell, Oxford et Malden, Mass., 1999.
 - 26. Pierre Bourdieu, La Domination masculine, Seuil, Paris, 1998.
- 27. Voir sa présentation de *Gender Trouble* (avec Éric FASSIN) : « L'hétérosexualité, ce douloureux problème », *Têtu*, janvier 2004, p. 68.
 - 28. Undoing Gender, op. cit., p. 6.

Note sur la traduction

Le plus difficile dans le travail de traduction étant sans doute de finir de finir, je ne puis que me réjouir d'avoir réussi, enfin, grâce aux autres, à m'arrêter là où les lecteurs et lectrices commenceront.

Je tiens à remercier tout particulièrement Judith Butler pour la confiance qu'elle m'a témoignée en me proposant de traduire ce livre formidable, d'avoir pris le temps et la peine de relire une première version française, de m'avoir éclairée et aidée à faire des choix en répondant à mes nombreuses questions. Pour leur lecture attentive du texte entier et leurs suggestions que j'ai le plus souvent suivies avec gratitude, je remercie très chaleureusement Éric Fassin et Irène Jami. Pour leur lecture et suggestions à différents moments de la traduction, mes plus vifs remerciements à Paul Beaud, Cerchia, Danielle Chabaud-Rychter, Vanessa Catherine Dominique Golay, Liviu Groza, Hélène Martin, Gaël Pannatier, Séverine Rey, Danièle Sénotier et enfin Céline Perrin et Silvia Ricci-Lempen. Merci aussi à Alain Kaufmann, Emmanuel Mejia, Franz Meyer de Stadelhofen de m'avoir éclairée sur une notion ou une référence. Je remercie encore Vanessa Cerchia pour l'index et son assistance bibliographique très précieuse, ainsi que le Liege – Laboratoire Interuniversitaire en Études Genre – pour son soutien (site internet: http://www.unil.ch/liege). Un très grand merci à Mireille Bovey pour l'envoi de fax urgents. Enfin, je suis très reconnaissante à Hugues Jallon pour son professionnalisme.

Certaines notions et choix de traduction appellent quelques explications. Celles-ci sont organisées par « entrées alphabétiques » même si elles ne constituent pas un lexique à proprement parler. L'idée n'est pas de stabiliser des définitions, mais plutôt relier des significations/choix à des usages.

Agency: après discussion avec Judith Butler, je traduis la notion d'« agency » par « capacité d'agir » (et « political agency » par « capacité d'agir en politique »). Cette notion, qui tente d'articuler notre marge de manœuvre, notre pouvoir de résister au pouvoir, a été rendue diversement ailleurs: Charlotte Nordmann la traduit par « puissance d'agir » (cf. Le Pouvoir des mots, op. cit.). Dominique Masson attire notre attention sur ses multiples sens : « Le concept d'agency est difficilement traduisible en français. Non seulement il connote à la fois les notions de « capacité d'action » et cette « action » elle-même, mais il se réfère aussi à l'intentionnalité de l'acteur ou de l'actrice, au sens des identités et des représentations qui colorent l'action en lui donnant sens et direction. Lorsqu'il est théoriquement important de maintenir la polysémie originale du terme, je conserve l'appellation anglaise. » En lien avec la question de l'intentionnalité, on notera que les neurophysiologistes de l'intentionnalité par exemple, traduisent la notion d'« agency » par « agentivité » pour désigner « le sens subjectif d'être à la source de ses propres actions et de les distinguer de celles d'autrui² ». Relevons aussi que Christine Delphy utilise le terme « agence » au sens de capacité d'agir : « L'agence et la liberté nous les possédons virtuellement, et sinon individuellement, en tous les cas de manière collective; mais nous n'en faisons pas usage, ou nous les plaçons et les exerçons ailleurs que dans le domaine spécifique de l'agence collective : la politique, l'organisation de la cité. En tant que sociologue, j'essaie de démontrer cette caractéristique de la collectivité – son agence ; et en tant que membre de cette collectivité je souhaite que nous en tirions les conséquences : que nous cessions de nier cette agence via le naturalisme, que nous assumions notre liberté³. » J'aimerais remercier ici Hélène Rouch de m'avoir rappelé cette notion et Françoise Armengaud pour m'avoir aidé à repérer cette citation⁴. Enfin, je remercie Diane Lamoureux pour m'avoir signalé la notion d'« agencéité », traduction proposée par Marie-France Labrecque⁵.

French Feminism – French Theory: ces deux labels nationaux circulant dans le monde académique anglo-américain ont été vivement critiqués, et rejetés, par les féministes françaises dites de l'égalité. Les raisons pour lesquelles elles refusent ce label sont doubles: pour le dire vite, le French Feminism n'est ni français – malgré les auteurs français, surtout mâles, cités en référence, il n'est rien sinon ce qu'en disent les commentaires en langue anglaise, autrement dit une pure invention anglo-américaine – ni féministe – le French Feminism s'approchant du féminisme français dit de la différence, une forme d'essentialisme qui est, de fait, une forme d'antiféminisme. Dans l'introduction de 1999 au présent ouvrage, Butler attire elle-même l'attention sur le fait que « Trouble dans le genre prend racine dans la French Theory, qui est elle-même une drôle de construction américaine ». Voilà deux bonnes raisons à nos yeux, données de part et d'autre de l'Atlantique, de ne pas traduire les expressions French Feminism et French Theory.

Gay: substantif et adjectif francisés par « gai. e » et « gai.e.s ». Éric Fassin me rappelle à propos l'usage flottant du terme et qu'il « utilise le substantif "gay" (pluriel : gays) et l'adjectif "gai" (gaie, gais, gaies)». Par ailleurs, le terme anglais inclut toujours les hommes gais et les lesbiennes pour Judith Butler (communication personnelle). J'ai donc, sauf cas particuliers, toujours traduit par « gai·e et lesbien·ne ».

Gender: Je suis l'usage en traduisant « gender » par « genre », le participe passé, « gendered », par « genré »² plutôt que par « gendérisé » (gendériser, gendérisation)⁸ ou, plus rare, par « gendré »². Je traduis la forme nominale, « gendering », par « le processus de/la mise en genre ». Notons aussi qu'il eût été possible de traduire « gendered » en « bon français », notamment par « marqué par le genre ». Mais cette expression fait tout de suite penser à l'article de Monique Wittig, « La marque du genre », et plus généralement à la position dite matérialiste radicale. Je la réserve donc pour

Wittig dans les divers passages que lui consacre Judith Butler dans ce livre (cf. en particulier le chapitre 3, « Monique Wittig : désintégration corporelle et sexe fictif »).

Normative : traduit parfois par « normal » avec des guillemets, bien que l'adjectif « normatif » existe aussi en français, pour une question d'euphonie. Pour la même raison, je serai souvent amenée à traduire « normativity » par « normalité » ou, alternativement, par « normes », des termes qui préservent tous la polysémie – entre norme et normalité – du terme anglais et sur l'usage duquel Judith Butler s'explique dans l'introduction de 1999.

Normative heterosexuality: littéralement « hétérosexualité normative » que je traduis par le terme unique d'« hétéronormativité ». Ce terme désigne le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable. Je traduis en revanche « heterosexual normativity » par « normes hétérosexuelles ».

Pour conclure cette note, deux remarques :

Judith Butler met textuellement en œuvre le décentrement/ dislocation du sujet par le recours fréquent au mode passif pour miner le sujet (grammatical). Cependant, les contraintes de la langue française, ou faudraitil dire les utilisateurs et utilisatrices français de la langue, m'ont parfois, voire souvent, obligée à rétablir la structure sujet-verbe. Mais pour garder l'idée, j'ai recouru dans ces cas et dans la mesure du possible au pronom impersonnel « on ».

Le choix de la **féminisation** est, certes, très controversé pour le français. Mais, à défaut de pouvoir universaliser le pronom « elles » comme le fait Monique Wittig dans *Les Guérillères* , nous ne pouvions renoncer à cette pratique existante sans re-naturaliser le monopole masculin de l'universel. Nous avons fait le choix de la typographie légère du point de féminisation comme dans « un e auteur e ».

Des extraits sont parus en prépublication à la version française complète¹¹. Il va sans dire que la traduction définitive fait référence.

Cynthia Kraus Lausanne, mars 2005

- <u>1</u>. Voir son article, « Repenser l'État : Nouvelles perspectives féministes », *Recherches Féministes 12* (1), 1999, p. 5-24, note 13.
 - 2. Voir http://www.lyon.inserm.fr/280/equipe1.html.
- <u>3</u>. Voir *Penser le genre. L'ennemi principal*, tome 2, collection « Nouvelles Questions Féministes », Syllepses, Paris, 2001, p. 50, souligné par l'auteure.
- 4. Voir aussi sa note de lecture, « Christine Delphy : « Penser le genre », *Nouvelles Questions Féministes 21* (1), 2002, p. 126-133.
 - 5. Voir Anthropologie et sociétés, 25 (1), 2001.
- <u>6</u>. Voir le numéro spécial intitulé « France, Amérique : Regards croisés sur le féminisme » de la revue *Nouvelles Questions Féministes*, 17 (1), 1996 ; on y trouvera les articles de Claire Moses, « La construction du « French Feminism » dans le discours universitaire américain », de Christine Delphy, « L'invention du « French Feminism » : une démarche essentielle », et de Judith Ezekiel, « Anti-féminisme et anti-américanisme : un mariage politiquement réussi ». Voir aussi l'article de Eleni Varikas, « Féminisme, modernité, post-modernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan », in Futur Antérieur, supplément « Féminismes au présent », L'Harmattan, Paris, 1993.
- 7. Sur ce néologisme, voir par exemple note 21, p. 19 de l'introduction à Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey et Claude Zaidmaneds (éds), *Le genre comme catégorie d'analyse*. *Sociologie, histoire, littérature*, L'Harmattan, Paris, 2003.

- <u>8</u>. Voir par exemple Maria Puig de la Bellacasa dans « Divergences solidaires : autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes* 12, 2003: 46 ; Marie-Hélène Bourcier dans « La fin de la domination masculine : pouvoir des genres, féminismes et post-féminisme queer », *Multitudes* 12, 2003: 70-1.
- <u>9</u>. Voir, par exemple, la traduction proposée par Patrice Riemens et François Matheron dans « Quel est cet animal politique sorti du chapeau de la "gender theory" » de Noortje Marres, *Multitudes 12*, 62.
 - 10. M. WITTIG, Les Guérillères, Minuit, Paris, 1969.
- 11. Dans les *Cahiers du genre*, 38, 2005, p. 15-42; et dans *Raisons Politiques*, 12 (2), 2003, p. 85-97.

Introduction (1999)

Dix ans ont passé depuis que j'ai écrit Trouble dans le genre et soumis le manuscrit aux éditions Routledge. Je ne pensais pas que ce livre serait lu par tant de personnes différentes, ni qu'on y verrait une « intervention » stimulante pour la théorie féministe, ni encore qu'on le citerait comme l'un des textes fondateurs de la théorie queer¹. Ce livre a commencé à vivre sa vie bien au-delà de mes intentions premières, peut-être parce que les conditions de sa réception ont changé entre-temps. Lorsque je l'ai écrit, je pensais être en conflit et en opposition avec certaines formes de féminisme, même si je considérais ce livre comme un livre féministe. Je l'ai écrit dans l'esprit de la critique interne qui cherche à faire l'examen critique du vocabulaire de base du mouvement de pensée auquel il appartient. Il y avait, et il y a toujours, de bonnes raisons d'entreprendre ce genre de critique et de distinguer l'autocritique – qui promet une vie plus démocratique et inclusive pour ce mouvement de pensée – de la critique qui ne cherche qu'à en saper les fondements. Il est bien sûr toujours possible de les confondre, mais j'ose espérer qu'on ne se méprendra pas sur le genre de critique auquel appartient Trouble dans le genre.

Ce qui m'intéressait le plus en 1989, c'était de faire la critique d'une présomption d'hétérosexualité fort répandue dans la théorie littéraire féministe. Je cherchais à contester les présupposés sur les limites et les bons usages du genre, dans la mesure où ceux-là limitent les significations du genre à des idées reçues sur la masculinité et la féminité. Je pensais et continue à penser que toute théorie féministe qui en vient à limiter les significations du genre pour rendre possible sa propre pratique érige le genre en norme d'exclusion au sein du féminisme, avec pour résultat fréquent

l'homophobie. Il me semblait à l'époque, et aujourd'hui encore, que le féminisme doit se garder d'idéaliser certaines expressions du genre qui produisent en retour de nouvelles formes de hiérarchie et d'exclusion. Je tenais en particulier à contester ces régimes de vérité qui stipulaient que certaines formes d'expression genrées étaient simplement fausses ou de pâles imitations, et que d'autres avaient la vérité de l'original. Loin de moi l'idée de prescrire un nouveau mode de vie genré susceptible de servir de modèle aux lecteurs et lectrices de ce texte. Mon but en écrivant ce livre était d'ouvrir le champ des possibles en matière de genre sans dicter ce qu'il fallait réaliser. Mais à quoi bon, pourrait-on se demander, « ouvrir le champ des possibles »? Le sens de cette question paraît tellement évident aux personnes qui ont fait l'expérience de vivre comme des êtres socialement « impossibles », illisibles, irréalisables, irréels et illégitimes, qu'elles ne se la posent même pas.

Trouble dans le genre est un livre qui cherchait à dévoiler comment nos façons mêmes de penser les « genres de vie² »possibles sont forcloses² par des présupposés répandus et violents. Ce livre cherchait aussi à saper toute tentative d'utiliser le discours de la vérité pour délégitimer les minorités en raison de leurs genres et de leurs sexualités. Ce qui ne revient pas à défendre ou célébrer toutes les pratiques minoritaires, mais cela veut dire que nous devons être capables de les penser avant d'en conclure quoi que ce soit. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était de voir combien ces pratiques suscitaient une panique qui les rendait impensables. La perspective de voir s'effondrer les dichotomies de genre, par exemple, est-elle si monstrueuse, si terrifiante, qu'il faille la tenir pour impossible par définition et, sur le plan heuristique, l'exclure à l'avance de nos efforts pour penser le genre ?

De tels présupposés, on pouvait en trouver dans ce qu'on appelait à l'époque le *French Feminism*, et ils jouissaient d'une très grande popularité chez les spécialistes de littérature et de théorie sociale. Au moment même où je contestais ce dogme central de la pensée de la différence sexuelle qu'était à mes yeux l'hétérosexisme, je m'inspirais aussi du poststructuralisme français pour formuler mes arguments. Ce que j'ai finalement fait dans

Trouble dans le genre, c'est un travail de traduction culturelle. La théorie poststructuraliste a eu une influence sur les théories états-uniennes du genre et le malaise politique au sein du féminisme. À bien des égards, le poststructuralisme apparaît comme un formalisme qui se désintéresse du contexte social et de tout objectif politique. Mais ce n'est pas vrai de la manière dont on l'a repris aux États-Unis. Aussi, je ne voulais pas tant « appliquer » le poststructuralisme au féminisme que reformuler cette théorie dans une perspective proprement féministe. Certains tenants et tenantes du formalisme poststructuraliste se montrent consterné e s par le tournant ouvertement « thématique » pris dans des œuvres comme Trouble dans le genre. Quant aux personnes critiques envers le poststructuralisme au sein de la gauche culturelle [cultural left⁴], elles se montrent des plus sceptiques quand on leur dit que les prémisses poststructuralistes peuvent avoir des effets politiques progressistes. Mais, d'un côté comme de l'autre, le poststructuralisme est considéré comme une théorie unifiée, pure et monolithique. Or, durant ces dernières années, cette théorie, ou ensemble de théories, a migré vers deux domaines d'études : les gender and sexuality studies et les postcolonial and race studies. Elle a perdu le formalisme de ses débuts et refait sa vie en se transplantant dans le domaine de la théorie culturelle. La même question se pose inlassablement : celle de savoir si mon travail, ou celui de Homi Bhabha, Gayatri Chakravorty Spivak ou de Slavoj Z iz ek, relève des *cultural studies* ou de la théorie critique. Mais le fait de poser pareille question pourrait simplement indiquer que la distinction claire et nette entre ces deux types de projets ne tient plus. On trouvera des théoricien ne s pour prétendre que l'ensemble de nos travaux relève des cultural studies, mais on trouvera aussi des spécialistes dans ce domaine pour se définir contre toute forme de théorie (même si, de manière significative, ce n'était pas le cas de Stuart Hall, l'un des fondateurs des cultural studies en Angleterre). Mais quel que soit le parti pris dans ce débat, les un es et les autres ne réalisent pas toujours que la théorie a changé de visage en faisant précisément l'objet d'appropriations culturelles. La théorie s'est trouvé un nouvel espace, nécessairement impur, où elle

émerge dans et par la traduction culturelle et comme le produit de celle-ci. Il ne faut pas y voir un déplacement de la théorie à travers un retour à l'histoire ni simplement une façon d'historiciser la théorie pour dévoiler les limites contingentes de ses prétentions les plus généralisables. On assiste plutôt à l'émergence de la théorie au croisement d'horizons culturels, là où le besoin de traduction se fait le plus fortement sentir et où l'espoir de réussite est incertain.

Trouble dans le genre prend racine dans la French Theory, qui est ellemême une drôle de construction américaine. Il n'y a qu'aux États-Unis qu'on aura mis ensemble tant de théories disparates comme si elles formaient une sorte d'unité. Bien que le livre ait été traduit en plusieurs langues et qu'il ait eu, en Allemagne, un impact non négligeable sur la manière dont on parle de genre et de politique, il paraîtra en France – si cela finit par se faire – bien plus tard que dans d'autres pays. Je le dis pour souligner combien l'apparent francocentrisme du livre le met à bonne distance de la France et de la théorie qui se pratique en France. Trouble dans le genre propose à sa manière une lecture croisée de différent es auteur es français es (Lévi-Strauss, Foucault, Lacan, Kristeva, Wittig) qui, en France, n'ont presque rien à voir les un es avec les autres et qu'on lit rarement, voire jamais, ensemble. Aussi une telle proximité intellectuelle rendelle ce livre précisément américain et étranger au contexte français. Il l'est aussi par l'accent mis sur la tradition sociologique et anthropologique anglo-américaine des études de genre, une tradition bien distincte de celle du discours de la « différence sexuelle » qui vient de l'analyse structuraliste. Alors que le livre risque d'être taxé d'eurocentrisme aux États-Unis, il menace d'« américaniser » la théorie en France pour les quelques maisons d'édition françaises qui ont envisagé de le publier⁶.

Évidemment, ce livre ne parle pas seulement la langue de la *French Theory*. Il est aussi issu de la réflexion que j'ai engagée depuis longtemps sur la théorie féministe. Celle-ci s'est profondément nourrie de nombreuses discussions sur le caractère socialement construit du genre, sur les liens entre la psychanalyse et le féminisme. Elle s'est aussi inspirée en partie du

remarquable travail de Gayle Rubin sur le genre, la sexualité et la parenté, du travail pionnier d'Esther Newton sur le drag², des brillants écrits théoriques et littéraires de Monique Wittig, et des approches gaies et lesbiennes qui se sont développées en sciences humaines. Alors que de nombreuses féministes ont, dans les années 1980, supposé que lesbianisme et féminisme se rejoignaient dans le féminisme lesbien, Trouble dans le genre cherchait à réfuter l'idée que le lesbianisme était la mise en pratique de la théorie féministe pour établir un rapport bien plus troublant entre pratique lesbienne et théorie féministe. Dans ce livre, le lesbianisme ne représente pas un retour à ce qui compte le plus lorsqu'on est femme ; on n'y trouvera nulle consécration de la féminité, ni l'annonce d'un monde gynocentrique. Le lesbianisme n'est pas l'aboutissement érotique d'un ensemble de convictions politiques (le lien entre sexualité et croyance est bien plus complexe et très souvent contradictoire). Le livre soulève en revanche toute une série de questions: par exemple, comment les pratiques sexuelles qui ne sont pas « normales » mettentelles en question la stabilité du genre comme catégorie d'analyse ? Comment certaines pratiques sexuelles nous forcent-elles à nous interroger sur ce qu'est une femme, un homme ? Si l'on cesse de considérer que le genre est consolidé dans et par la norme en matière de sexualité, estce à dire qu'il y aurait une crise du genre propre aux cultures *queer* ?

L'idée que la pratique sexuelle a le pouvoir de déstabiliser le genre m'est venue en lisant l'article de Gayle Rubin, « The Traffic in Women[§] » où il s'agissait de comprendre comment la norme en matière de sexualité consolidait la norme en matière de genre. De ce point de vue, et pour le dire vite, on est femme si l'on fonctionne comme telle au sein du cadre hétérosexuel dominant; aussi, mettre ce cadre en question revient-il peut-être à perdre quelque chose d'aussi fondamental que l'impression d'avoir sa place dans le système de genre. C'est en me posant pareilles questions, je crois, qu'a pris forme pour la première fois l'idée de « trouble dans le genre » développée dans ce livre. Cette expression traduit le souci de mieux comprendre la terreur et l'angoisse de « devenir gai ou lesbienne » qui font souffrir certaines personnes, la peur de perdre sa place dans le système de

genre ou de ne pas savoir qui l'on devient si l'on couche avec quelqu'un qui est apparemment du « même » genre. Toutes ces peurs constituent une sorte de crise ontologique qui se vit simultanément à deux niveaux : la sexualité et le langage. L'affaire se complique encore davantage si l'on considère les formes de mise en genre différentes et nouvelles à la lumière des pratiques transgenres² et de la transsexualité¹⁰, de l'homoparentalité, des nouvelles façons d'être *butch* et *fem*¹¹. Quand et pourquoi, par exemple, quand elles deviennent parentes, certaines lesbiennes *butch* deviennent-elles des « papas » et d'autres des « mamans » ?

Que faire de la suggestion émise par Kate Bornstein selon laquelle il est impossible de décrire un individu transsexuel par la forme nominale « femme » ou « homme », et qu'il convient de l'approcher en recourant à des verbes actifs qui témoignent de la constante transformation — transformation qui « est » la nouvelle identité —, et même de l'« entre-deux » qui interroge ce qu'est une identité genrée ? Bien que certaines lesbiennes soutiennent que les *butch* n'ont rien à voir avec le fait d'« être un homme », d'autres insistent pour dire que leur façon d'être *butch* n'est ou n'était qu'une façon d'accéder au statut désiré d'homme. De tels paradoxes se sont sûrement multipliés ces dernières années, apportant la preuve d'une sorte de *trouble dans le genre* que le livre lui-même n'avait pas anticipée¹².

Mais quel est donc le lien entre le genre et la sexualité que je cherchais à mettre en évidence ? Mon intention n'était évidemment pas de défendre la thèse que certains types de pratiques sexuelles produisaient certains types de genres. Je tenais simplement à dire que, dans le cadre de l'hétéronormativité, la régulation du genre peut parfois être une façon de maintenir l'ordre hétérosexuel. Catharine MacKinnon propose de formuler ce problème en des termes qui, je crois, sont à la fois proches et éloignés des miens. Elle écrit :

Figée comme l'est un attribut attaché à une personne, l'inégalité de sexe prend la forme du genre ; en mouvement comme l'est une relation

entre personnes, cette inégalité prend la forme de la sexualité. Le genre émerge comme la forme gelée de la sexualisation de l'inégalité entre les hommes et les femmes 13.

Dans cette conception, la hiérarchie sexuelle produit et consolide le genre. Ce ne sont pas les normes hétérosexuelles qui produisent et consolident le genre, mais la hiérarchie de genre qui est censée garantir les relations hétérosexuelles. Si la hiérarchie de genre produit et consolide le genre, et si la hiérarchie de genre présuppose une notion opératoire du genre, alors c'est le genre qui est la cause du genre, et l'on aboutit à une tautologie. Il est possible que MacKinnon veuille simplement tracer dans les grandes lignes le mécanisme par lequel la hiérarchie de genre se reproduit, mais ce n'est pas ce qu'elle dit.

Suffit-il de parler de la « hiérarchie de genre » pour expliquer les conditions de production du genre ? Dans quelle mesure la hiérarchie de genre sert-elle une hétérosexualité plus ou moins obligatoire, et combien de fois les normes de genre sont-elles régulées dans le but de consolider l'hégémonie hétérosexuelle ?

La juriste Katherine Franke fait un usage novateur à la fois des approches féministes et *queer* pour relever qu'en admettant la primauté de la hiérarchie de genre sur la production du genre, MacKinnon admet du même coup un modèle qui est implicitement hétérosexuel pour penser la sexualité. Franke propose un modèle différent de celui de MacKinnon pour penser la discrimination de genre en suggérant que le harcèlement sexuel est l'allégorie par excellence de la production du genre. Pour autant, on ne peut pas considérer que toute discrimination revient à du harcèlement. Le harcèlement pourrait bien relever de ces actes par lesquels une personne est « construite » comme étant d'un certain genre. Mais il est aussi d'autres façons d'imposer le genre. C'est pourquoi il importe à Franke de distinguer provisoirement les discriminations liées au genre de celles qui sont liées à la sexualité. Si l'on est gai ou lesbienne, par exemple, on peut se trouver discriminé e à l'embauche parce qu'on ne parvient pas à « paraître »

conforme aux normes acceptables de genre. Aussi le harcèlement des gais et des lesbiennes pourrait-il bien avoir lieu non pour consolider la hiérarchie de genre, mais pour promouvoir la « normalité » en termes de genre.

MacKinnon nous livre une critique puissante du harcèlement sexuel. Mais, ce faisant, elle institue une régulation d'un autre ordre : le fait d'avoir un genre, celui d'un homme ou d'une femme, signifie qu'on est déjà entré e dans une relation hétérosexuelle de subordination. Son analyse assimile à tort le genre d'une personne à la position sexuelle qu'elle occupe, ce qui n'est pas si différent du discours homophobe le plus courant. Une telle conception prescrit et justifie la régulation sexuelle du genre, maintenant l'idée que les hommes qui sont des hommes seront hétérosexuels et que les femmes qui sont des femmes le seront aussi. Il existe d'autres points de vue sur la question, tel celui de Franke, qui font précisément la critique de cette forme de régulation du genre. Il y a donc une différence entre les conceptions sexistes qui sont critiquées par les féministes dont MacKinnon et les conceptions féministes elles-mêmes : d'un point de vue sexiste, on affirmera qu'une femme n'exprime sa féminité que dans l'acte hétérosexuel du coït par lequel sa subordination devient source de plaisir (une essence surgit de la subordination sexualisée des femmes et celle-ci vient confirmer celle-là); d'un point de vue féministe, on soutiendra que le genre devrait être renversé, aboli ou rendu fatalement ambigu, précisément parce qu'il est toujours un signe de la subordination des femmes.